

Décision N°0002/CFOP/2020

Portant nomination du Chef de Cabinet du Chef de File de l'Opposition Guinéenne

Le Chef de File de l'opposition,

- -Vu les Résultats issus des élections législatives du 22 mars 2020
- -Vu la loi L/2014/036/AN du 23 décembre 2014 portant statut de l'opposition politique en République de Guinée ;
- -Vu la Résolution N°002/2015/AN du 08 septembre 2015 portant fixation des avantages du Chef de File de l'opposition en République de Guinée ;
- -vu les nécessités de service,

<u>Décide</u>

<u>Article 1^{er}:</u> Monsieur Mouminy SYLLA, Ingénieur Expert des Mines est nommé Chef de Cabinet du Chef de File de l'opposition guinéenne.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Siège Social : Dixinn Bora Conakry. Tel : (+224) 621 256 378/ 656 266 082 / 662 226 086 Email : chefdefilegn@gmail.com 3